

Québec, le 26 novembre 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente donne suite à la question au feuillet du 29 octobre 2020 du député de Rimouski, M. Harold Lebel, concernant la répartition des investissements dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur le logement (Entente), notamment pour répondre aux besoins particuliers des femmes et, plus particulièrement, en ce qui a trait à l'initiative 1 « Priorités du Québec ».

D'entrée de jeu, il importe de préciser que la Société d'habitation du Québec (SHQ) et la Société canadienne d'hypothèques et de logement partagent le même objectif dans l'Entente qui a été conclue récemment, soit celui d'aider les ménages dans le besoin à mieux se loger. Les travaux de mise en œuvre de cette Entente sont débutés et les détails de la répartition des investissements du Québec seront dévoilés ultérieurement.

Comme le mentionne le député de Rimouski, l'initiative 1 « Priorités du Québec » prévoit une enveloppe budgétaire de 272,3 M\$ destinée à appuyer les actions du Québec en matière de logement et de réduction du nombre de ménages en besoins de logement.

En outre, je tiens à rappeler l'engagement de notre gouvernement auprès des femmes québécoises. C'est pourquoi la SHQ vise, entre autres, à augmenter le nombre d'unités locatives du réseau des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. Cet objectif est d'ailleurs inscrit au Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023.

... 2

Dans la foulée de ce plan et afin de consolider l'offre de services offerts par les ressources de deuxième étape, la SHQ a octroyé des unités du programme AccèsLogis Québec à des organismes œuvrant pour les femmes en difficulté. Ainsi, depuis octobre 2018, quatre projets destinés à cette clientèle ont été livrés pour un total de 84 logements. De plus, 16 projets destinés aux femmes victimes de violence conjugale ou familiale représentant un total de 274 logements sont en cours de réalisation.

Le gouvernement du Québec a aussi annoncé dans le budget 2020-2021 un investissement de 6 M\$ sur trois ans dans le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement – Volet Rénovation.

De plus, dans le budget 2019-2020, le gouvernement du Québec a prévu un investissement total de 6,8 M\$ afin d'améliorer l'aide gouvernementale au logement pour les bénéficiaires d'une pension alimentaire pour enfant à charge. En leur permettant de déduire de leur revenu un montant maximum de 4 200 \$ par année par enfant à charge, certaines familles habitant en logement social ont obtenu une diminution de leur loyer, alors que d'autres pourront désormais avoir accès à ce type de logement subventionné. On estime que plus de 6 000 ménages, dont une proportion importante de femmes, peuvent bénéficier de cette mesure.

De manière plus générale, la SHQ travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et vise à faciliter l'arrimage entre la réalisation des projets de maisons pour femmes et l'offre de services sociaux au sein de celles-ci.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



ANDRÉE LAFOREST